



## Intitulé de l'action de formation : PRÉPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE RECYCLAGE DU PERSONNEL ÉLECTRICIEN BASSE TENSION – HAUTE TENSION

Préparation à l'habilitation électrique : B2(V), B2(V) Essai, H2V, BR, BC, HC, H1V, H2 V

(Recyclage)

### Objectif professionnel :

Connaître les risques liés à l'électricité et ses dangers. Opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation. Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instruction de sécurité électrique. Appliquer les consignes lors des essais, des interventions et des travaux hors tension ou au voisinage effectués sur des ouvrages ou des installations électriques en basse tension.

Intitulé de la certification : *HABILITATION ELECTRIQUE*

Organisme de formation : **MK FORMATION**

Adresse : ZI de la Boitardière Rue de Saint Règle, 37400, AMBOISE

Numéro d'activité : Enregistré sous le numéro 24370254137 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Téléphone : +33 (2) 47 30 68 10

Interlocuteur(s) pédagogique(s), administratif(s) et handicap :

Prénom Nom	Fonction	Téléphone
Bruno BOULOGNE	Directeur	06.16.59.53.34
Nathalie ROUILLARD	Chargée de formation	02.47.30.68.05

### Modalités d'organisation :

Lieu de déroulement de l'action de formation : à définir

Dates : à définir

Durée en heures : 10 :30 heure(s)      Durée en jours : 1,50 jour(s)

Organisation temporelle : 8h30-17h

Nombre de places ouvertes : 4

Possibilités : Hébergement **Non**      Transport **Non**

### Modalités et délai d'accès :

En amont de la contractualisation, un entretien permet :

D'analyser les besoins en formation du client, de vérifier les prérequis (test psychotechnique et entretien d'évaluation), d'adapter, le cas échéant, l'action de formation aux profils / situations des stagiaires

(durée, rythme, méthodes, support pédagogiques...). L'action de formation peut être programmée (selon les souhaits du client) dans les 6 semaines à compter de la contractualisation.

**Public :** Ouvrier électricien du bâtiment, monteur électricien, chef de chantier électrique, responsable du service électrique, technicien de maintenance, automaticien, machiniste,

**Pré-requis :** Compréhension orale et écrite de la langue française. Etre titulaire d'un titre d'habilitation en limite de validité (à présenter au formateur en début de formation)

**Modalité pédagogique :** Présentiel

**Moyens pédagogiques humains et techniques :**

Alternance de méthodes pédagogiques dites affirmatives (exercices et travaux pratiques, exposé et méthode mnémorique) et actives (formation -action)

Matériel électrique : armoire et platines électriques, EPI, EPC

Remise d'un support pédagogique

**Accueil des personnes en situation de handicap :**

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), MK Formation propose des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...) pour répondre aux besoins particuliers des personnes en situation de handicap. Il pourra mobiliser des compétences externes (Ressource Handicap Formation Centre val de Loire par exemple) et les dispositifs ad-hoc (Accea, Epatech...) pour la recherche de solutions.

**Modalités d'évaluation :** *Certification*

Modalités tarifaires :

Les frais de passage de la certification sont inclus dans les frais pédagogiques : **OUI**

INTER :

Frais pédagogiques / heure	28,00 €	Taux à 20% - HT
Frais pédagogiques / heure	33,60 €	Taux à 20% - TTC
Frais pédagogiques	294,00 €	Total - HT
Frais pédagogiques	352,80 €	Total - TTC

INTRA :

Frais pédagogiques / jour	780,00 €	Taux à 20% - HT
Frais pédagogiques / jour	936,00 €	Taux à 20% - TTC
Frais pédagogiques	1 170,00 €	Total - HT
Frais pédagogiques	1 404,00 €	Total - TTC

Pour les formations sur mesure nous consulter

## **Descriptif de l'action : PRÉPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE RECYCLAGE DU PERSONNEL ÉLECTRICIEN BASSE TENSION – HAUTE TENSION**

**Préparation à l'habilitation électrique : B2(V), B2(V) Essai, H2V, BR, BC, HC (Recyclage)**

### **Objectifs pédagogiques (opérationnels et évaluables) :**

Connaître les risques liés à l'électricité et ses dangers. Opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation. Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique. Appliquer les consignes lors des essais, des interventions et des travaux hors tension ou au voisinage effectués sur des ouvrages ou des installations électriques en basse tension

### **Contenu :**

#### **CONNAISSANCE DE ELECTRICITÉ, DE SES DANGERS ET DES MESURES DE PROTECTION**

- les grandeurs électriques et les différents domaines de tension
- les dangers du courant électrique sur le corps humain et les mesures de protection - les différents types de contacts
- la conduite à suivre lors d'un accident ou d'un incendie électrique
- les appareillages électriques
- les risques de l'utilisation des matériels et outillages électriques
- les appareillages électriques BT et TBT

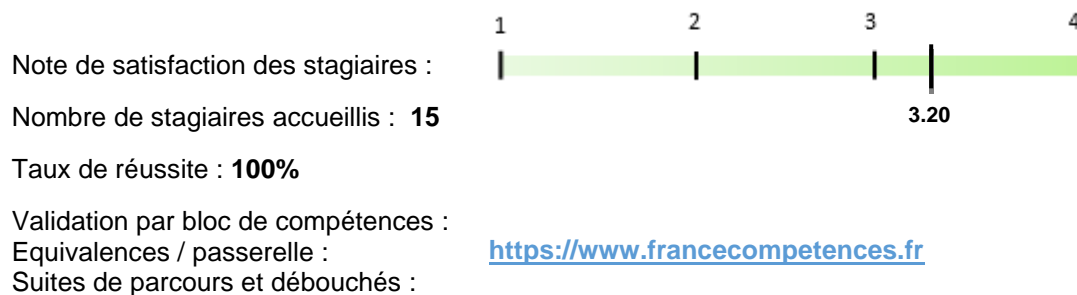
#### **CONNAISSANCE DE L'HABILITATION ELECTRIQUE**

- les rôles des différents acteurs et les symboles d'habilitation
- les limites, zones d'environnement et opérations liées
- les définitions des différentes opérations
- les instructions de sécurité liées aux manœuvres
- l'évaluation des risques et l'habilitation électrique
- les EPI et EPC et leurs limites d'utilisation
- les consignations électriques en 1 ou 2 étapes et la mise hors tension
- les informations et documents à rédiger et à échanger
- le rôle et les limites des opérations pour les B1(V)/B2(V), B2(V) Essai, BR, BC
- le déroulement des travaux hors tension en basse tension
- la surveillance de limite
- les mesures de sécurité lors des interventions et lors des essais

#### **TRAVAUX PRATIQUES**

- reconnaître les domaines de tension et les zones d'environnement
- analyser les situations dangereuses et savoir se déplacer
- repérer les différents acteurs et lire un titre d'habilitation
- éliminer un risque par la mise en place d'un obstacle ou d'une nappe isolante
- appliquer les prescriptions et les instructions de sécurité
- s'assurer de la bonne utilisation des matériels et outillages électriques
- délimiter une zone de travail, ou d'intervention et vérifier ses EPI et EPC
- réaliser des consignations en 1 et 2 étapes et des opérations d'essais
- rendre compte et rédiger les documents spécifiques - préparer et mettre en œuvre une intervention de dépannage
- effectuer les opérations de mesure, de connexion et de déconnexion
- réaliser la mise hors tension pour son propre compte
- délimiter sa zone d'intervention
- organiser et mettre en œuvre une intervention de remplacement, de raccordement et de réarmement

**Indicateurs calculés sur la période du 01/01/2022 au 31/12/2022**



Le règlement intérieur ainsi que les CGV sont consultables sur notre site internet :  
[www.mkformation.fr](http://www.mkformation.fr)